



Fabrication d'une quenouille. Chantier Bois-Terre-Paille. Crouzet-Migette 2025

<https://lacabanevegetale.blogspot.com/>

Comme à chaque rentrée nous repartons avec de bonnes intentions. Par exemple là, reprendre un rythme régulier de une à deux newsletters par semestre. (La prochaine, où nous vous présenterons les résultats de « PerfinMind 2 », programme de recherche auquel nous avons participé arrivera dans l'automne)

1. Formations. Avant de revenir sur plusieurs des sujets que nous suivons, rappelons que le modèle économique d'Arcanne repose sur la formation. Ce sont en effet ces prestations qui nous permettent d'être totalement indépendants, de réaliser nos veilles techniques, de tenir notre site à jour, et de soutenir des projets contribuant à l'objet de notre collectif : travailler à l'amélioration de la qualité en éco-construction. Alors, rappelons que nos formations, chaque fois menées avec des collectivités ou des structures de l'économie sociale et solidaire sont présentées sur la « [Page Formation](#) » de notre site.

Et notons, en plus des habituelles (MOOC, formations sur la réhab, l'humidité...), la nouvelle **formation spécifique au bâti ancien, avec un accent fort sur le matériau terre**. Elle a lieu les 23 et 24 septembre au musée des maisons comtoises (Doubs). Il reste quelques places, c'est donc le moment d'en profiter !

2. Formation OPEC. Restant sur la formation, nous tenons à mettre en avant le programme du Gabion, particulièrement la formation [OPEC, ouvrier·ère professionnel·le en écoconstruction](#). Samuel Courgey intervient sur celle dispensée en Alsace et revient chaque fois séduit par sa qualité, le travail réalisé par les apprenant·es, et l'énergie qu'ils et elles dégagent. Dans un monde qui perd ses repères, et où beaucoup souhaitent parfaire leur potentiel de résilience, on ne peut que promouvoir ce type de formation aux savoir-faire anciens et à l'écoconstruction. N'hésitez pas à en parler ! [Lien programme OPEC Grand-Est](#).

3. Humidité dans les parois. Nous avons décidé de transmettre plus largement les connaissances que nous avons sur le sujet. De fait, en parallèle à nos formations et à la page dédiée de notre site ([lien](#)), nous proposons deux webinaires qui, additionnés l'un à l'autre permettent d'avoir une large vue du sujet :

- [Mur ancien et humidité : comprendre pour ne pas commettre d'erreurs](#). Organisée avec l'ASDER dans le cadre du MOOC « Rénovation performante », elle a eu lieu en juin et cumule près de 2.000 vues. (Cliquez sur le titre pour accéder aux replay et pdf)
- [Isolation et gestion de la vapeur d'eau : changeons de recettes !](#) Organisée par la scop Les deux rives, qui se déroulera le 30 septembre. (Cliquez sur le titre pour vous inscrire)

4. Limitons les surchauffes. A chaque canicule la France se réveille avec la gueule de bois en promettant qu'on ne l'y reprendra pas, et puis l'automne et sa fraîcheur arrivent.... Pour une attitude responsable, il est nécessaire d'intégrer qu'il faut dorénavant, sur tout projet, avoir autant en tête la lutte contre les risques de surchauffes et la performance hivernale. Outre la page dédiée de notre site ([lien](#)), profitez par exemple du **salon BâtiFRAIS**, le prochain est à Lyon le 19 septembre. [**Programme BâtiFRAIS 2025**](#)

Et si vous êtes sur LinkedIn, profitez des nombreux postes apparus depuis l'été ; certains sont croustillants !

5. ITE en complément d'une ITI existante. La note que nous avons rédigée en 2023 sur l'ITE ([lien](#)) déplore l'absence d'information renseignant l'attitude à avoir lorsque l'on isole par l'extérieur un mur déjà isolé par l'intérieur. Nous remercions l'AQC d'avoir proposé dans son MOOC « Rénovation performante - Risques et bons réflexes » une note sur le sujet. [Lien vers la note AQC](#)

Il semble également intéressant de préciser que la pose d'une ITE peut représenter une opportunité pour déposer l'ITI existante. D'abord parce que sa performance n'est peut-être qu'illusoire (qualité de pose, tassement...), ensuite car ceci permet de gagner de la place, de l'inertie, et si elle est en polystyrène, d'évacuer un matériau qui risque d'asphyxier les habitant·es en cas d'incendie. (Nous savons que c'est un sujet tabou, mais c'est là un scandale sanitaire à venir sur lequel nous ne pouvons nous taire)

6. Méthode 3CL, DPE, Audit et Label BBC rénovation 2024. La méthode 3CL est une méthode de calcul simplifiée dont le but initial était de permettre à des diagnostiqueurs, professionnels n'ayant pas de compétences particulières en thermique, de définir en peu de temps la classe de performante énergétique d'un bâtiment ([étiquette DPE](#)). On peut estimer qu'elle répond à cet objet, avec néanmoins de gros bémols tant certains coefficients tordent les réalités physiques pour répondre à des intérêts spécifiques : diminuer artificiellement le nombre de passoires thermiques, éradiquer les énergies fossiles au bénéfice des pompes à chaleur... Mais bon, une fois que l'on a intégré que c'était un outil pour répondre à des objectifs politiques et non un outil fiable de détermination de la performance des bâtiments, on accepte la méthode en l'état.

Mais le législateur a décidé que cette méthode de calcul servirait également pour réaliser les [audits règlementaires](#). C'est surprenant, car ces derniers étaient censés apporter des résultats plus fiables que les DPE, et le peu de fiabilité de ces derniers vient en partie de la méthode 3CL.

Mais le comble est que cette même méthode de calcul est celle qu'il faut utiliser désormais pour estimer l'atteinte du niveau [BBC rénovation 2024](#). C'est incompréhensible. Un peu comme si l'on proposait des tenailles pour extraire une échardé, une loupe pour étudier la voie lactée. Simplement, ce n'est pas le bon outil. Car pour accompagner les professionnel·les il faut pouvoir estimer correctement l'incidence des très nombreux gestes d'amélioration possibles que sont l'amélioration de l'étanchéité à l'air, la gestion fine des ponts thermiques, des masses inertielles, de l'ouverture au soleil... et l'optimisation des systèmes, dont l'installation d'eau chaude sanitaire. **Que faire ?** Désemparés, nous ne pouvons qu'espérer que ce point, véritable talon d'Achille du label BBC rénovation 2024 sera corrigé rapidement. Cela peut se faire il nous semble de manière discrète par un ajustement technique de l'arrêté du 3 octobre 2023, qui devra demander que les calculs se fassent avec la méthode Th-BCE (RE2020), avec néanmoins des bases de données actualisées : lambdas et ponts thermiques des parois anciennes, et performance des anciennes installations. Nous espérons de nos vœux que ce changement se fera avant que la triste réalité actuelle ne sorte au grand jour, et ternisse l'image du Ministère en plus d'enlever de la pertinence au label.

7. D'autres newsletters. Nous avons débuté ce message en déplorant l'irrégularité de nos newsletters. Mais d'autres structures sont plus régulières et généreuses. Nous en mettons plusieurs en avant, que nous voyons comme complémentaires :

- Revue de presse du réseau bâtiment durable. [Lien d'inscription](#)
- Newsletter de la frugalité heureuse et créative. [Lien d'inscription](#)
- Newsletter « Infos de serre », du Réseau Action Climat. [Lien d'inscription](#)
- Lettres topophiles. [Lien d'inscription](#)

En savoir plus sur les ressources que nous proposons : www.associationarcanne.com

Visualiser la version en ligne de cette newsletter : [lien](#)

Et retrouvons-nous à nos formations : [lien « page formation »](#)